

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

FINANCIERE DU LAUTARET
Société par actions simplifiée au capital de 2 907 euros
Siège social : 303 route de Brignais, 69230 ST GENIS LAVAL
451 108 542 RCS LYON

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 31 JUILLET 2026

LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur Franck LEVOTRE
- Madame Geneviève LEVOTRE

Détenant ensemble 2 907 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée FINANCIERE DU LAUTARET désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société FINANCIERE DU LAUTARET et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 21 des statuts,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés décide à l'unanimité de transférer le siège social du 303 route de Brignais, 69230 ST GENIS LAVAL au 6 rue Jean-Léon Blondeau, 69110 SAINTE FOY LES LYON, et ce à compter de ce jour.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, en conséquence de la décision précédente, décide à l'unanimité de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 – SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 6 rue Jean-Léon Blondeau, 69110 SAINTE FOY LES LYON".

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés de manière électronique par l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil sera conservé dans les archives de la Société.

Franck LEVOTRE

 LEVOTRE Franck

Geneviève LEVOTRE

 